

N° 11

Discussion de la proposition IV (a) par le Comité des Dix-Huit et le sous-comité des mesures économiques.¹**Comité des Dix-huit.****Quatrième séance, 2 novembre 1935.**

PRÉSIDENT: M. de Vasconcellos (Portugal)

EXTENSION DE L'EMBARGO VISANT CERTAINES EXPORTATIONS VERS L'ITALIE

M. CANTOS (Espagne) précise que la question de l'embargo sur les minerais de fer soulevée par le Gouvernement espagnol n'est pas très importante, au point de vue national. En effet, le sacrifice que pourrait représenter la non-exportation des minerais de fer est de loin un des moins importants de ceux que l'Espagne s'est imposé pour collaborer à l'œuvre des sanctions. C'est donc plutôt une question de logique et de principe. Même dans le cadre national, la logique est nécessaire. Un sacrifice est plus ou moins lourd en soi; mais il devient souvent très lourd et même difficile à imposer, lorsqu'on ne voit pas la logique ou lorsqu'il est inutile comme dans le présent cas.

L'embargo sur certaines matières a principalement pour but d'éviter que l'Italie dispose des moyens de faire la guerre. Pour atteindre ce but, on peut tenir le raisonnement suivant:

"L'Italie a besoin d'armes: donc il faut mettre l'embargo sur les armes;

"On fabrique les armes avec du fer et de l'acier: donc il faut mettre en second lieu l'embargo sur le fer et l'acier;

"On fabrique le fer et l'acier avec du minerai; donc, en troisième lieu, mais en troisième lieu seulement, il faut mettre l'embargo sur le minerai."

Si on ne met pas l'embargo sur le fer et l'acier, on ne voit pas l'utilité de la troisième mesure et il serait très difficile de convaincre les commerçants espagnols qui exportent une petite quantité de minerai de fer qu'ils ne peuvent envoyer leur marchandise en Italie alors que tous les pays peuvent envoyer dans ce pays du fer et de l'acier.

Toutes les mesures prises à Genève doivent produire une pression réelle sur le Gouvernement italien, afin de l'empêcher de continuer la guerre. Or, l'embargo sur le minerai de fer ne produira aucune pression puisque le Gouvernement italien aura autant de fer et d'acier qu'il voudra. Cette mesure n'aura donc un effet que sur les fonderies et l'industrie sidérurgique et métallurgique italienne. Autrement dit, elle n'aura aucune efficacité du point de vue du but poursuivi et n'aura pour résultat que de pénaliser directement des ouvriers italiens qui ne pourront plus travailler dans certaines industries parce que leur pays sera obligé d'importer du fer et de l'acier au lieu de minerai.

M. Cantos ne voit pas la logique et l'utilité de la mesure envisagée et pense même qu'elle pourra produire une irritation compréhensible en Italie, dans certains milieux, où le chômage augmentera.

¹Société des Nations, Journal Officiel, supplément spécial n° 146.